

ANCIENNE MÉDINA DE CASABLANCA

Un tombeau à

L'ancienne médina de Casablanca abrite près de 20.000 maisons menaçant à tout moment de s'effondrer sur leurs 60.000 habitants. Le drame d'Anouar, 10 ans, témoigne de cette situation inacceptable dans le Maroc urbain de 2010.

MOUNA IZDDINE

Commune de Sidi Belyout, premier lundi d'avril. Une centaine de mètres à peine séparent le quartier Boutouil du chic boulevard d'Anfa, ses hôtels luxueux, sa chaussée toute neuve, ses villas ombragées et ses résidences ultra-modernes aux allures de buildings new-yorkais. Ici, bat le cœur de l'antique Casablanca. Sous la lumière crue du printemps naissant, l'ancienne médina se révèle au visiteur dans toute sa misère humaine. A l'entrée des ruelles encombrées, des chats galeux éventrent les bennes débordant d'ordures nauséabondes, prêtant malgré eux «patte» forte aux vagabonds en haillons. Eux-mêmes concurrencés par de vieilles mendiantes édentées squattant les trottoirs défoncés aux abords des souks et des mosquées du quartier. Rue numéro un. A deux pas du cimetière israélite, l'un des derniers reliquats de la séculaire présence juive dans l'ancienne médina. Maison numéro 35. Là haut, au premier étage, dans la minuscule chambre de 6 m² servant de domicile à ses parents et à son frère et sa soeur de 14 et 15 ans, Saâd Bendaghar, 10 ans, estropié depuis sept mois, garde les rêves merveilleux et les bouderies des enfants de son âge. Le petit Widadi, magnifique garçonnet aux joues pleines et aux yeux pétillants de vie, est

vexé. Sa maman refuse de le laisser rejoindre ses copains dans la rue pour un match entre les supporters junior des deux clubs rivaux de la ville. C'est que Saâd, tombé le samedi dernier de sa chaise roulante en voulant récupérer le ballon des mains d'un de ses camarades, s'est méchamment blessé à son bras droit. Diagnostic : double fracture. Deux jours d'hospitalisation à l'hôpital pédiatrique d'Ibn Rochd. Aïcha, sa mère, confie avoir eu peur de le perdre «pour de bon» cette fois-ci. Alors, en maman poule, elle redouble de prudence. Et d'attentions. Couvrant son fils chéri par ci, lui glissant dans la main son gâteau favori par là, comme pour s'excuser de la privation de sortie imposée par son état. Mais qu'à cela ne tienne. Anas, 11 ans, son pote de toujours, lui aussi supporter invétéré des Rouges, vient lui tenir compagnie. Aussitôt, un sourire mi-content mi-malicieux se dessine sur le minois du petit bonhomme. Ce qui a le don de faire sourire la famille au complet, du père, Abdelouhab, à la grand-mère maternelle, en passant par la tante et la voisine, venues s'enquérir à leur tour de l'état de santé du petit.

Un moment de joie, hors du temps, hors de la souffrance et de la douleur, arraché à un sort qui semble s'acharner depuis près d'un an maintenant sur la famille Bendaghar. Soudainement



sourd aux bavardages alentour, le père, le regard dans le vide, se remémore ce terrible 24 septembre 2009. Trois jours après la fin de Ramadan. Un soir de début d'automne a priori ordinaire, alors que l'été emporte doucement avec lui sa lumière éblouissante et sa chaleur écrasante... Il doit être un peu moins de 19 heures 30 lorsque Abdlouhab envoie son fils qui vient de rentrer

ciel ouvert



Les Bendaghar avec leur fils Saâd, victime de l'effondrement de la maison des voisins.

Saâd Bendaghar, 10 ans, estropié depuis sept mois, garde les rêves merveilleux et les bouderies des enfants de son âge.

de l'école chercher une boîte de fromage pour le goûter. D'habitude très animée, la rue numéro 1 est quasiment déserte à cette heure-ci, les femmes qui

à l'accoutumée s'asseyent pour prendre l'air et papoter entre voisines sur le seuil de leurs maisons sont toutes rivées devant Ana, le tout nouveau

feuilleton mexicain à l'eau de rose doublé en darija. Seule une voisine enceinte, sortie s'aérer un instant, est là lorsque le petit Saâd revient de l'épicerie. A peine le jeune garçon se dirige-t-il vers la demeure familiale que la fenêtre du second étage de la maison voisine, numéro 56, se détache subitement, entraînant dans sa chute l'effondrement du plafond et de toute la façade de cet étage inhabité, donnant sur l'étroite ruelle. Vaine tentative de fuite. Saâd est englouti par l'amas de pierres et de fer qui s'abat violemment sur lui. Bruit assourdissant. La ruelle exigüe s'emplit soudainement d'habitants paniqués et de badauds curieux. Abdelouhab se précipite dans les escaliers, à la rescousse des résidents du vieil immeuble avec les hommes du quartier. Mais les quelques membres des sept familles présents au moment de l'effondrement sont tous sains et saufs. La voisine enceinte, sous le choc, tente de dire quelque chose aux Bendaghar, mais pas un mot n'arrive à sortir de sa bouche. Cependant, l'intuition maternelle de Aïcha lui dit que son enfant, toujours pas rentré de l'épicerie au coin de la rue, est en danger de mort. C'est alors toute la rue numéro un, grands-parents, adultes, adolescents et enfants, qui se met à appeler le petit Saâd. Ce dernier les entend, leur répond, mais sa voix est étouffée sous les décombres. C'est le papa qui finalement, reconnaissant un bout de t-shirt de son fils, le localisera, à près d'un mètre sous terre. Le spectacle de l'enfant extirpé des pierres est insoutenable. Sa jambe droite écrasée par le béton est broyée jusqu'à l'os, seul un ligament retient encore le genou à la cuisse. Des bouts de chair pendent éga-



C'est avec ses parents et ses 6 frères que ce jeune homme partage cette souricière de moins de 7 mètres carrés. Un seul membre de la famille possède un emploi.

lement du bras droit du petit garçon, tandis qu'il hurle de douleur, les poumons pleins de poussière et de ciment effrité, le teint livide. Le garçonnet se vide de son sang. Pas le temps d'attendre les pompiers. Transporté dans la voiture d'un voisin aux urgences de l'hôpital Soufi, Saâd y reçoit les premiers soins avant d'être transféré à Ibn Rochd. Là aussi, toute une équipe médicale spécialisée se mobilise pour sauver la jeune victime. Le bras droit gravement atteint, est «colmaté» avec la peau du genou, amputé car totalement déchiqueté. Comme si ce malheur ne suffisait pas, le petit Bendaghar contracte une infection nosocomiale quelque temps plus tard qui lui gangrène la jambe, contraignant les médecins à lui couper toute la cuisse : «Pendant les trois mois de l'hospitalisation

Abdelouhab Bendaghar a réussi à transformer sa colère de père en action concrète et fertile, avec l'aide de la société civile.

de Saâd, je n'ai pas dormi une seule nuit entière à la maison. D'ailleurs, je ne trouvais presque jamais le sommeil. Le jour où il a fait une hémorragie à cause du sang resté accumulé dans son corps après l'accident, remplissant trois seaux entiers de sang devant mes yeux, et qu'il a fallu lui transfuser 13 bouteilles d'hémoglobine, j'ai failli devenir folle. Lorsque j'ai appris qu'il a été arraché in extremis à une mort certaine, j'ai prié nuit et jour pour remercier Dieu de m'avoir gardé mon enfant. Qu'il soit en vie, c'est tout ce

qui compte pour moi», confie Aïcha, les yeux embués de larmes. La grand-mère raconte alors les sacrifices consentis par sa fille, pour s'occuper au quotidien de son chérubin handicapé, le border la nuit sans réveiller le reste de la petite famille entassée côte à côte sur les matelas d'éponge, l'accompagner aux toilettes, le porter sur son dos pour l'emmener à sa classe située au quatrième étage de son école. Et toutes les dépenses lourdes et inattendues, pas moins de 50.000 dirhams, auxquelles les parents, femme au foyer



pour l'un et bricoleur à la tâche pour l'autre, ont dû faire face: «Nous avons vécu l'enfer, mais el hamdoulah, le pire est derrière nous. Grâce à la Commune, nous avons pu obtenir une chaise roulante pour Saâd, nos proches et nos voisins sont également d'une aide morale et financière précieuse. Et les ONG, nous ont aidé à déposer plainte contre la propriétaire de l'immeuble 56, une Marocaine résidant aux Etats-Unis. En effet, elle était parfaitement au courant de l'insalubrité de cette maison vieille de plus de 40 ans et même de l'ordre de destruction émis par les autorités le 21 décembre 2006. En outre, quelque temps avant l'accident du 24 septembre 2009, la pseudo-maison qu'elle avait élevée sans autorisation sur la terrasse est tombée sur la baraque mitoyenne. Pourtant, elle a continué à louer aux gens. Comble du mépris, elle n'a jamais daigné venir s'excuser pour ce qui est arrivé à notre fils et n'ose plus se montrer aux locataires de son taudis pourri. Elle est peut-être riche et a des relations, mais cette femme, comme la mafia de l'immobilier qui lorgne sur la vieille médina, ne sont pas au-dessus de la loi !», s'insurge le père. Derrière sa pudeur affective tout masculine, Abdelouhab montre comment il a réussi à transformer sa colère de père en action concrète et fertile. Ce drame l'a en effet amené à militer avec d'autres habitants, et aux côtés de l'Association marocaine des droits de l'Homme (AMDH) entre autres, pour réclamer, via des sit-in et des articles de presse notamment, le droit à un logement décent pour tous les habitants de l'ancienne médina, et le jugement de tous les responsables des effondrements ayant lieu chaque année. La famille



Les habitants de la médina multiplient les sit-in pour un droit à un logement décent devant les autorités locales.

Ils sont près de 60 000 Casablancais à vivre dans des tombeaux à ciel ouvert, de père en fils, depuis des générations.

Bendaghar occupe cette chambre depuis cinq années maintenant, contre un loyer mensuel de 800 dirhams. L'appartement, si on peut l'appeler ainsi, est partagé par deux autres familles. La maison numéro 56 comprend quant à elle sept chambres étroites, pour des loyers allant de 200 à 700 dirhams. Parmi les six familles (24 personnes) qui y logent encore et refusent d'en sortir malgré le grave accident de septembre 2009, faute d'autre toit, les Hormidi et leur trois filles de 5, 10 et 12 ans : «Nous avons porté nos doléances partout, à la Sonadac, à la police, au Caïdat, mais sans réponse depuis sept mois maintenant. Mes aînées passent la nuit chez ma mère tellement elles ont peur de mourir ensevelies sous le béton», rapporte Milouda, la maman.

Ils sont des milliers comme eux à vivre dans des tombeaux à ciel ouvert, de père en fils, depuis des générations. A Boutouil, Arsat Ben Slama sous des tentes de fortune depuis deux ans, Bousbir ou encore Rue Doukkala. Pour ne citer qu'eux. Vivotant par dizaines dans des trous à rats, le visage de leurs enfants ravagé par les insectes, le corps marqué par la faim, le froid, les allergies et les maladies de la peau entraînées par l'humidité et la promiscuité. Englués dans la crasse et le dénuement. Le droit à la vie suspendu à des plafonds et des murs menaçants. Le droit à la dignité en statu quo depuis des décennies dans ce Calcuta africain. Vu de son cœur sale et oublié, Casablanca n'a jamais autant mérité son surnom de Casanegra...



Médina en ruine, habitants



20000 maisons menaçant ruine.

ON NE PEUT COMPRENDRE LE PROBLÈME DE L'ANCIENNE MÉDINA SANS UN FLASH-BACK NÉCESSAIRE. VOILÀ PLUS DE 20 ANS DE CELA, FEU HASSAN II LANCE L'AVENUE ROYALE. CE GRAND PROJET STRUCTURANT AVAIT POUR AMBITION DE FAIRE DU CŒUR DE CASABLANCA UN CENTRE-VILLE À LA HAUTEUR DES CENTRES URBAINS DES GRANDES MÉTROPOLIS DU MONDE, TOUT EN APPORTANT RÉSOUVANT LE PROBLÈME DES MAISONS MENAÇANT RUINE. LAQUELLE MÉDINA A COMMENCÉ À SE DÉVELOPPER À PARTIR DES ANNÉES TRENTE, LORSQUE L'ÉSSOR ÉCONOMIQUE IMPORTANT DE CASA-

«Je défie les responsables de la Sonadac de passer une seule nuit avec leur famille dans les taudis de la médina.»



KAMAL DISSAOUI, président de l'Arrondissement de Sidi Belyout

Le projet de l'Avenue Royale n'était-il pas censé absorber les habitations insalubres de la Médina et reloger ses résidents?

Totalement. D'ailleurs, c'est dans cet objectif précis qu'a été fondée la Sonadac par l'État qui lui a fourni des terrains d'une grande valeur, aussi bien au centre-ville qu'à Ain Sebaâ et à la périphérie de Casablanca, pour recaser les populations concernées et dégager le foncier nécessaire à la construction de l'Avenue Royale. Malheureusement, la SONADAC a vendu nombre de ces biens fonciers à des opérateurs privés, faillant à sa mission première, et n'a relogé que le 1/5 des ménages recensés en 1989. Au lieu de mener à bien et jusqu'au bout la mission claire, nette et précise pour laquelle elle a été créée, la Sonadac a ainsi viré vers la promotion immobilière. Résultat des

courses : sur les 12.000 familles dénombrées à l'époque, seules 2.700 ont été relogées à ce jour, à Hay Nassim et Attacharouk. Aujourd'hui, avec la croissance démographique, on estime à 20.000 environ (soit près de 60.000 personnes) le nombre de ménages habitant des maisons insalubres ou menaçant ruine dans l'ancienne médina. Sur ce total, au moins 500 maisons ont été

Au lieu de mener à bien sa mission, la Sonadac a viré vers la promotion immobilière.

frappées d'une décision administrative de démolition imminente, suite à l'inspection des services concernés (protection civile, commune, préfecture, etc). Normalement, ces habitations devraient être évacuées de leurs occupants, murées, et aussitôt détruites par le ministère de l'Intérieur, vu le grand danger qu'elles représentent pour leurs habitants et le voisinage dans son ensemble.

Qu'attendent alors les pouvoirs publics pour les évacuer et reloger de même le reste de la population de la médina ?

Ce n'est pas aussi simple que cela. C'est une problématique sociale très délicate. Où relogera-t-on toutes ces familles ? C'est d'ailleurs pour obtenir une visibilité sur le sort de ces pauvres gens que j'éleve souvent la voix dans les médias, dans l'espoir d'être entendu par la Sonadac, le wali et le gouverneur ayant pour leur part montré toute leur bonne volonté de venir à bout de cette situation. Tout ce qui est en notre pouvoir, mon arrondissement et les autorités locales précitées n'ayant ni les moyens financiers ni fonciers de reloger ces gens, c'est de constater et porter les doléances des populations auprès de la Sonadac. Les derniers événements malheureux de Boutouil (cas du petit Saâd Bendaghar et de l'effondrement de trois maisons à Arsat Ben Slama en hiver), ont fait bouger un peu les choses. Nous avons ainsi pu démarrer avec la Sonadac le processus de relogement urgent des habitants des 500 demeures citées plus haut, sachant en outre que le stock de la société est de seulement 300 appartements environ, à Hay Nassim. Sinon, il n'y a pas d'autre projet en cours.

en danger : à qui la faute ?

DÉBAT RÉALISÉ PAR MOUNA IZDDINE

●●● BLANCA A NÉCESSITÉ LE RECRUTEMENT D'UNE MAIN-D'OEUVRE MASSIVE, RAMENÉE DU MONDE RURAL. COMME IL FALLAIT LOGER RAPIDEMENT TOUS CES GENS, DE NOMBREUSES BÂTISSSES, DÉPOURVUES DE TOUTE NORME TECHNIQUE, ONT VU LE JOUR. LES OUVRIERS ONT ALORS RAMENÉ LEURS ÉPOUSES ET LEURS ENFANTS, QUI À LEUR TOUR, ONT FONDÉ LEUR PROPRE FAMILLE. AINSI, AVEC LE TEMPS, CES HABITATIONS QUI AU DÉPART NE COMPTAIENT QU'UN REZ-DE-CHAUSSÉE, ONT ÉTÉ ÉLEVÉES ANARCHIQUEMENT DE PLUSIEURS ÉTAGES, AU MÉPRIS ENCORE UNE FOIS DE TOUTE RÈGLE DE SÉCURITÉ. CE QUE LA MÉDIOCRITÉ DE LA CONSTRUCTION ET LE PASSAGE DU TEMPS ONT LARGEMENT ENTAMÉS, LA PLUIE ET L'HUMIDITÉ L'ACHÈVENT, PROVOQUANT LEUR LOT DE DÉCÈS ET DE DRAMES HUMAINS.

«Le relogement ne devrait pas constituer un facteur d'enrichissement pour les familles.»



YOUSSEF EL OUEDGHIRI IDRISSE, Responsable pôle Support & Système d'Information à la Sonadac

L'observateur du Maroc. lors de notre reportage au sein de l'ancienne médina, nombre d'habitants mal logés ont incriminé la SONADAC

El Ouedghiri. Ces accusations ne sont absolument pas fondées. Tout d'abord, après sa restructuration, Sonadac a renforcé sa relation avec les habitants du site de l'Avenue Royale, sur des principes de sincérité, de transparence et d'équité dans le traitement des dossiers. Quant à l'état des habitations, Sonadac n'a aucune responsabilité dans leur état de délabrement. Le fait qu'elle ait publié une déclaration d'utilité publique sur le site ne change, ni ne diminue en rien les responsabilités légales des propriétaires de ces maisons et de l'administration locale. Enfin, suite aux derniers événements, pour répondre à l'urgence des familles sinistrées, l'ensemble de nos appartements disponibles ont été mis à disposition de la commission mixte d'attribution.

Qu'est ce qui explique selon vous le retard accusé par le projet de l'Avenue Royale?

Ce retard était dû à la fois aux problèmes d'ordre fonctionnel, mais également d'ordre exogène indépendants de la volonté de la société. Les problèmes juridiques de Sonadac, suite à plusieurs contentieux avec certaines entreprises, relèvent, aujourd'hui, du passé. Si tous les dossiers ne sont pas encore apurés, l'essentiel est fait : les contentieux lourds sont réglés. La prochaine étape sera l'accélération de

Sonadac n'a aucune responsabilité dans l'état de délabrement des maisons de l'ancienne médina.

l'apurement du foncier du site de l'Avenue Royale corrélat au rythme de la construction de la seconde tranche de Nassim. Il est à signaler que Sonadac a revalorisé l'indemnité accordée aux familles recensées sur le site de l'Avenue Royale. Celle-ci pourra constituer l'apport initial dans l'acquisition d'un appartement à Nassim, comme elle pourra être versée entre les mains du bénéficiaire qui sera libre, alors, d'en disposer à sa guise.

Certains habitants soutiennent que le dernier recensement en 1989 des futurs bénéficiaires du relogement n'a pas pris en compte la croissance démographique. Les moyens mis à la disposition de Sonadac couvrent l'indemnisation de 11.000 ménages dont 2.546 ont été relogés. Le démembrement familial est souvent un faux problème : les familles qui réclament plusieurs appartements pour un seul recensement vivent, la plupart du temps, dans la même maison au niveau du site de l'Avenue Royale. Le relogement ne devrait pas constituer un facteur d'enrichissement. **En outre, certains habitants ont insinué que la SONADAC avait bradé des terrains relevant du domaine public au profit de promoteurs immobiliers privés. Que répondez-vous à cela ?**

Sonadac n'a jamais cédé un foncier qui ne lui appartenait pas. Cependant, les ressources de la société, tant pour acquérir les terrains du site d'accueil que celui de l'Avenue Royale ou encore la construction des appartements de relogement (qui sont cédés au ménages de la médina à moins de 50% de leur prix de revient il faut le rappeler), proviennent des opérations de péremption qu'elle réalise sur son patrimoine foncier. Depuis 2007, aucune nouvelle transaction n'a été réalisée en dessous des prix du marché.